

# Lons-le-Saunier Lotissement des Gours : comment limiter les dégâts ?

Jura Nature Environnement travaille sur cette question. L'association a invité, ce samedi 11 décembre, les riverains inquiets sur le site du futur lotissement des Gours. Il s'agissait de leur expliquer les évolutions qu'elle a pu obtenir en faveur de l'environnement par rapport au projet initial.

Par Jean-François BUTET - 11 déc. 2021 à 18:50 - Temps de lecture : 4 min

| Vu 1939 fois



Vincent Dams

explique aux riverains les modifications obtenues par rapport au projet initial. Photo Progrès /Jean-François BUTET

Le lotissement des Gours, [Jura Nature Environnement \(JNE\) n'en voulait pas](#). Elle a dû faire contre mauvaise fortune bon cœur pour limiter les dégâts. « La parcelle est constructible depuis 2012 et le coup est parti », a regretté Vincent Dams, chargé de mission de l'association, ce samedi, devant une quinzaine de riverains inquiets. Ils les avaient invités sur le site, entre le chemin du Paradis, le chemin de Pymont, et le chemin des Épis, pour leur expliquer l'intervention de JNE dans le dossier.

## Associée au projet par l'intermédiaire de la ville

Jura Nature Environnement a été associée au projet par l'intermédiaire de la Ville. La nouvelle majorité municipale ne voulait pas non plus de ces vingt-deux maisons à l'endroit où se trouvait auparavant un petit bois aujourd'hui rasé. Mais elle n'a pas pu s'y opposer réglementairement. Ainsi qu'Anne Perrin, l'adjointe à la transition écologique, également présente sur les lieux, est venue le rappeler. La municipalité a demandé au lotisseur de travailler main dans la main avec l'association environnementale. Et il a accepté. JNE a déjà obtenu plusieurs modifications par rapport à ce qui était initialement prévu.

## Sauver les tulipes et les salamandres

« L'entrée du lotissement devait se faire par le bas. [Cela aurait détruit un ruisseau peuplé de salamandres](#) et une population de tulipes sauvages que l'on a récemment découverte », a expliqué Vincent Dams. Si ces fleurs existent ailleurs dans le Jura, elles avaient disparu depuis 150 ans à Lons et sont protégées au niveau national. L'entrée se fera donc par le haut, depuis le chemin du Paradis. La parcelle est aussi un passage pour la faune qui veut aller du bois des Pendant à Pymont. Le chargé de mission de JNE a plaidé pour une voirie de desserte des pavillons qui va lézarder, dotée d'une large bande verte afin de reconstituer ce corridor est-ouest. « Les maisons vont être placées de manière à préserver le cheminement de la faune », a souligné Vincent Dams.

## Attention aux inondations

Enfin, l'évacuation des eaux pluviales devait se faire en souterrain, à travers des buses, jusqu'à un réservoir également enterré. Elle est désormais prévue à ciel ouvert, dans des fossés, et l'eau finira sa course dans une zone humide. C'est mieux, mais est-ce que cela sera suffisant ? Ce point est sans doute l'une des préoccupations majeures des riverains [dont certains ont été victimes d'inondations l'été dernier](#). « Ce genre de lotissement n'est plus dans l'air du temps », a assené la députée LREM Danièle Brulebois, qui s'était invitée à la rencontre. Elle aussi craint des problèmes liés au ruissellement, voire des glissements de terrain sur cette parcelle de marne. De fait, il reste beaucoup de questions sans réponses liées à ce projet. Ne serait-ce que la date envisagée pour commencer les travaux.



**« C'est certain, ça va nous ramener plus d'eau »**

La parcelle du futur lotissement des Gours est faite de marne. Elle est aujourd'hui dépourvue de toute végétation. Une fois construite, elle sera forcément moins perméable à la pluie. « C'est certain, ça va nous ramener plus d'eau », s'inquiètent Françoise et Jacques Banderier, deux retraités domiciliés au 350, chemin de Pymont. Mi-juillet dernier, ils ont été victimes d'importantes inondations liées aux violentes précipitations qui se sont abattues sur le département. Ils étaient présents, samedi 11 décembre, à la rencontre organisée par Jura Nature Environnement « pour essayer de comprendre ce qui va se passer ». Tout comme leurs voisins Michel Perez et Pierre Lorrain, respectivement domiciliés au 520 et au 420 du même chemin, eux aussi victimes de ces intempéries et qui avaient également fait le déplacement. « Nous avons été obligés de remonter plus de cinquante brouettes de cailloux pour remettre en état notre cour », souligne le couple manifestement peu enthousiaste à l'idée de devoir recommencer.

### Un sentier réhabilité

En parallèle à la rencontre avec les riverains, Jura Nature Environnement a organisé un chantier de réouverture du chemin des épis, situé au bas de la parcelle concernée. Taille des derniers petits ronciers et branches basses, nettoyage des déchets, réalisation d'aménagements écologiques avec les bûches et autres bois étaient au programme. Ce chemin était devenu inaccessible depuis de nombreuses années. JNE s'est associée avec des étudiants du lycée agricole de Montmorot pour finaliser le réaménagement du chemin qui permet de relier la rue Jean-Michel au chemin du Paradis.